

# communiqué de presse

INDICE GENEVOIS DES PRIX A LA CONSOMMATION : + 0,3 % EN AVRIL 1987

Selon l'indice genevois des prix à la consommation, calculé par le service cantonal de statistique (SCS), le niveau général des prix à la consommation progresse de 0,3 % en avril. Le taux annuel de renchérissement se fixe à 1,8 %. Pour les quatre premiers mois de l'année, la hausse des prix s'établit à 1,5 % contre 0,7 % l'an dernier à pareille époque.

L'évolution des prix de ce mois se caractérise par l'augmentation des prix de l'alimentation et de l'essence ainsi que par la baisse du prix du mazout.

En avril, les prix de l'alimentation progressent de 1,1 % (en un an : + 1,2 %) en raison, principalement, de la hausse saisonnière des fruits (+ 4,3 %; en un an : - 5,6 %) et légumes (+ 8,8 %; en un an : + 3,0 %); augmentent aussi le beurre (+ 2,8 %), les oeufs (+ 3,3 %), la volaille (+ 3,0 %) et le poisson frais (+ 6,4 %). En revanche, la crème à café (- 2,2 %), la viande de boeuf (- 1,8 %) et le café en grains (- 1,8 %) s'inscrivent à la baisse. Le recul du prix du mazout (- 1,8 %; en un an : - 33,5 %) provoque le repli du groupe chauffage et éclairage (- 0,8 %; en un an : - 17,8 %). L'augmentation de l'indice des transports et communications (+ 0,4 %; en un an : + 0,9 %) traduit l'augmentation de l'essence (+ 3,1 %; en un an : - 3,5 %), celle des motos (+ 0,8 %) et des bicyclettes (+ 2,2 %), partiellement compensées par la diminution de la cote des voitures d'occasion (- 2,6 %; en un an : + 3,3 %) et celle du prix des pneus (- 1,6 %). L'ajustement des tarifs hospitaliers (+ 0,8 %) entraîne la progression du groupe santé et soins personnels (+ 0,2 %; en un an : + 2,4 %).

Indice genevois des prix à la consommation (décembre 1982 = 100) en avril 1987

Groupes de dépenses	Pondérations en %	Indices en points	Variations en %	
			en un mois	en un an
<b>Indice général</b>	<b>100</b>	<b>113,8</b>	<b>0,3</b>	<b>1,8</b>
Alimentation	21	118,1	1,1	1,2
Boissons et tabacs	5	110,0	-	1,9
Habillement	7	118,0	-	3,2
Loyer	18	121,5	-	5,0
Chauffage et éclairage	5	73,2	- 0,8	-17,8
Aménagement et entretien du logement	6	110,6	-	1,9
Transports et communications	14	106,5	0,9	0,9
Santé et soins personnels	8	114,9	0,2	2,4
Instruction et loisirs	16	118,5	-	3,4

Les tirets signifient que les prix n'ont pas été relevés ce mois.

Anciens indices généraux : (septembre 1977 = 100) 139,9 (septembre 1966 = 100) 238,1



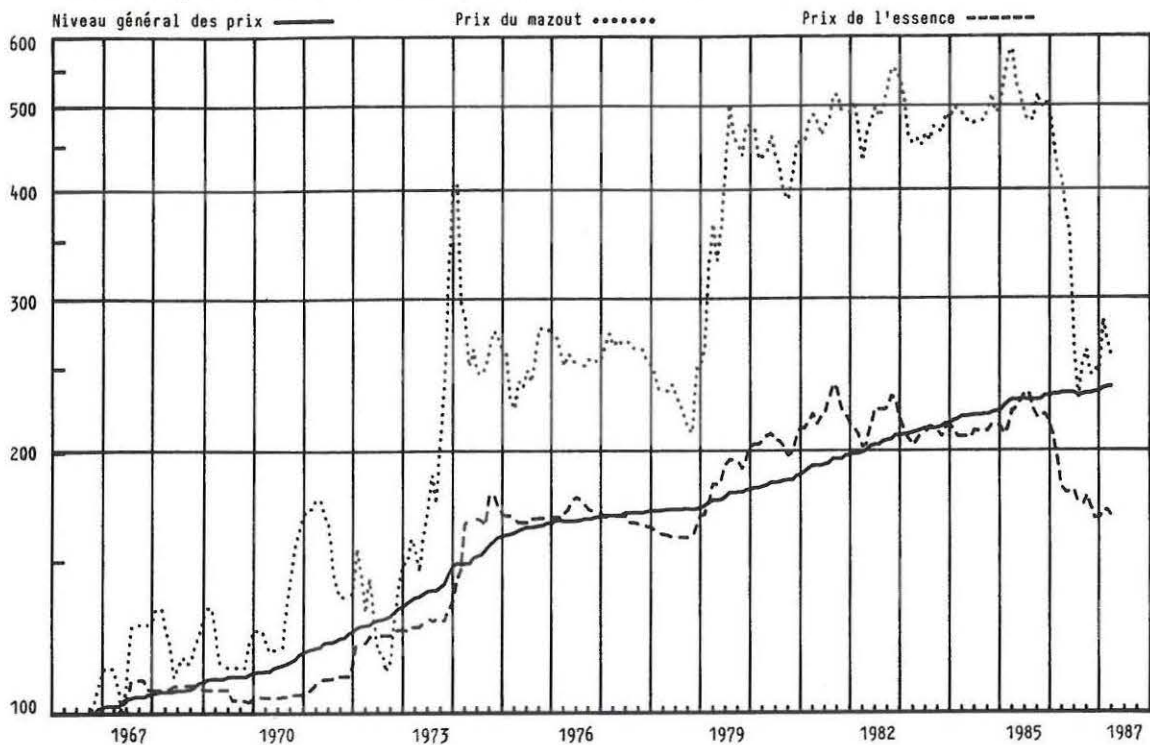
SERVICE CANTONAL DE STATISTIQUE

Rue du 31-Décembre 8 Case postale 36 1211 Genève 6

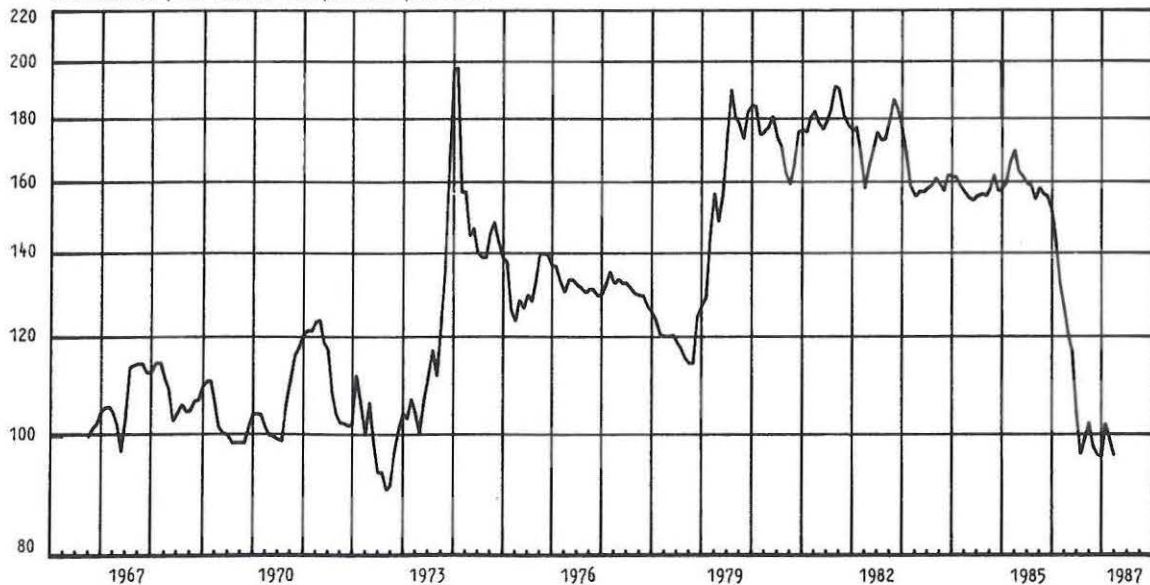
DEPARTEMENT DE L'ECONOMIE PUBLIQUE

INDICE GENEVOIS DES PRIX A LA CONSOMMATION (septembre 1966 = 100)

Evolution des prix du mazout, de l'essence et du niveau général des prix



Evolution du prix relatif des produits pétroliers <sup>1)</sup>



1) Par définition, le prix relatif ou réel des produits pétroliers correspond aux prix observés déflatés par l'évolution du niveau général des prix à la consommation.  
Ce prix relatif est égal au quotient de l'indice des prix des produits pétroliers par l'indice général des prix à la consommation. L'indice des prix des produits pétroliers est la moyenne des indices des prix de l'essence et du mazout pondérés selon leur importance relative dans l'indice général des prix à la consommation.